

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 248

9 Annexes.

Bruxelles, le 21 Août 1849.

M. le Ministre de l'Intérieur.

M. le Ministre.

Pour vous conformer au
vœu exprimé par votre lettre
du 12 Juin 1849, 3^e Div. N^o 241,
nous avons l'honneur de vous
adresser, en triple expédition,
une déclaration de M. le
Statuaire P^{er}on Assche, pour le
buste en marbre de Laurent
Dubouché, qui a été un
gouverneur.

Lorsque l'arrangement du
Musée de Sculpture sera terminé
nous aurons l'honneur, M. le Ministre,
de faire mouler le modèle de ce
buste, exécuté par Godtschaal
et d'en remettre ensuite une épreuve
à l'Académie royale des Sciences
des Lettres, et des Beaux-Arts de
Belgique.

Agr. Le Président
Le Secrétaire.
F. Schade

Bruxelles, le 12 Juin 1849. (1)

N^o 18626 de Dép^t 20^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.



5^e DIVISION

N^o 271.

N. B. On est prié de rappeler, dans
la réponse, le chiffre de la division,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

J'ai l'honneur de vous
informer qu'un arrêté royal du 23 Mai d^t
vra a autorisé à acheter, au prix
de mille francs, pour le
Musée, le buste en marbre de
Laurent Delvaux, exécuté par
M. Van Assche, Statuaire, à Bruxelles.
Je vous prie de réclamer de ce
dernier une déclaration en
triple, dont l'une sur timbre
de 45 centimes, & de vouloir certifier
sur ces déclarations que le
buste est déposé au Musée.

À la Commission Administrative
Du Musée royal de peinture & de
Sculpture &c.

Quant au buste en plâtre de
Delvaux, qui est aussi au Musée
je me propose de le donner
à la ville de Gand. Mais auparavant
je desirerai qu'il en soit tiré une
copie pour la donner à l'Académie
royale de Belgique.

Agnez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Quoyne